



les arbres remarquables
de la Manche

dossier de presse
label 2010

recensement du 15 janvier au 15 juin 2009

Faites connaître votre arbre!



Sommaire

Page 2

Le c.a.u.e. de la Manche Page 3

Pourquoi cette nouvelle
campagne de recensement? Page 4

Les objectifs Page 5

Informations pratiques Page 6

Des arbres remarquables
à l'échelle nationale! Page 7

La campagne 2005
dans les médias Page 8

Historique des actions du c.a.u.e.
pour la mise en valeur du patrimoine
arboré de la Manche Page 9

Contacts Page 10



arbres familiers 2005
chêne pédonculé à St-André-de-Bohon

Créés par la loi sur l'architecture de 1977, les c.a.u.e. sont des associations spécifiques regroupant l'État, les différentes collectivités territoriales ainsi que les acteurs socio-professionnels impliqués dans l'aménagement du territoire et du cadre de vie.

Au plan local, le c.a.u.e. de la Manche a été mis en place par le préfet et le président du Conseil général. Son statut associatif en fait un organisme autonome, régi par une assemblée générale et un conseil d'administration dont la composition a été déterminée par décret.

Dans sa mission de service public, il a pour objectifs de valoriser le territoire départemental et de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Il met en place des actions de conseil, de sensibilisation, de formation et d'information conduites par les professionnels qui constituent son équipe, notamment des architectes, urbanistes et paysagistes. Sa neutralité et son positionnement hors de l'acte marchand en font un outil pertinent et reconnu, au service des collectivités, des territoires et des habitants de la Manche.

Pourquoi cette nouvelle campagne de recensement ?

Page 4



arbres insolites 2005
chêne pédonculé à Gorges

Si le millésime 2005 est bel et bien éclectique, il ne couvre pas la totalité des formes que prend l'arbre dans notre département: en plein champ, dans les haies ou au bord des cours d'eau, en vergers, dans de petits bois... Pourtant, ces arbres ou groupes d'arbres forment au quotidien les paysages du département !

Un arbre façonné par des siècles d'exploitation (arbre têtard, émonde...) ou de conduite (arbre d'alignement...) peut aussi constituer un arbre remarquable !

La palette végétale peut encore s'élargir aux essences locales (houx, érables champêtres, frênes, charmes...) et aux essences horticoles ou exotiques (liquidambar, marronnier, cyprès chauve, catalpa, arbre aux quarante écus...). Des arbres de parcs et de jardins restent encore à découvrir !

C'est ce nouveau regard que le c.a.u.e. de la Manche sollicite pour le label 2010... Que vous soyez propriétaire d'un arbre ou admirateur !



arbres venus d'ailleurs 2005
chêne liège à Gonneville

Cette nouvelle campagne du c.a.u.e. a pour objectifs de :

> Compléter le recensement des arbres ou groupes d'arbres publics et privés distingués en 2005,

> Faire connaître le patrimoine arboré urbain, rural et naturel de la Manche,

> Sensibiliser les élus et les particuliers en regard de la responsabilité de chacun dans le maintien de la qualité de notre cadre de vie par la préservation, la gestion et la plantation d'arbres,

> Valoriser sur le plan environnemental, culturel et touristique les arbres ou groupes d'arbres remarquables par la réalisation d'une exposition et son prolongement sur le territoire par la mise en place d'étiquetages et de circuits de découverte à l'attention du grand public et des scolaires. Il est aussi prévu de mettre en ligne des fiches descriptives par essence sur le site internet du c.a.u.e..

Le label "arbre remarquable de la Manche" ne présente aucun caractère réglementaire.

Il est simplement destiné à mettre en valeur le patrimoine arboré de la Manche et n'a donc aucune conséquence contraignante pour les propriétaires.

Le label 2010 informations pratiques

Page 6



arbres et mémoire 2005
buis communs à Margueray

> 15 janvier 2009: Les médias sont informés de l'action de recensement engagée pour en faire écho auprès de tous les habitants du département.

> Tout habitant ou ami du département de la Manche ayant connaissance d'un vieil arbre, d'un arbre à l'allure ou à la situation inhabituelle... d'un arbre rare sur le plan botanique ou bien encore d'un arbre associé à une légende ou une tradition locale peut le faire connaître au c.a.u.e. de la Manche.

> La fiche de signalement est téléchargeable dès le 15 janvier 2009 sur le site internet : www.caue50.fr/arbresremarquables ou disponible sur simple demande au c.a.u.e. de la Manche
2 place de Gaulle 50000 Saint Lô t. 02 33 77 20 77 f. 02 33 77 20 80

> 23 janvier 2009: Un questionnaire sera envoyé à toutes les communes et à leurs groupements ainsi qu'à tous les partenaires institutionnels et professionnels susceptibles d'avoir une connaissance du patrimoine arboré du département de la Manche. Les associations de protection et d'initiation à l'environnement ainsi que les associations de randonnées pédestres, équestres et de cyclotourisme seront également invitées à participer au recensement. Des affiches seront distribuées pour informer le grand public.

> 15 juin 2009: date limite de dépôt des signalements

> Une pré-sélection des arbres signalés sera entreprise sur la base des questionnaires retournés au c.a.u.e.,

> Mai à septembre 2009: Les arbres présentant un caractère remarquable potentiel seront étudiés dans le cadre d'une visite. Une fiche technique sera dressée pour chacun d'entre eux.

> Janvier 2010: Le label "arbres remarquables de la Manche" sera attribuée par un jury composé de professionnels et d'amateurs éclairés

> Mai 2010: proclamation des résultats et vernissage d'une exposition présentant les arbres remarquables de la Manche et l'arbre en général comme élément fondamental de notre cadre de vie...

Des arbres remarquables à l'échelle nationale!

Page 7

Le département de la Manche compte 6 arbres ou groupes d'arbres remarquables dont l'intérêt national a été reconnu par l'association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables: Bilan Recherche Études et Suivis) présidée par M. Feterman, professeur agrégé de sciences naturelles, auteur de nombreux ouvrages sur les arbres, et animée localement par M. Krakowski. Trois d'entre eux ont été découverts et distingués à l'occasion du label 2005 des arbres remarquables de la Manche :

- > les châtaigniers de Carolles,
- > les séquoias de Lolif
- > le châtaignier de Mesnil-Drey

Une raison supplémentaire d'ouvrir grand les yeux, d'observer le paysage et d'informer le c.a.u.e. de la Manche !



allée de 32 châtaigniers communs,
Carolles



séquoias géants,
Lolif



châtaignier commun,
Le Mesnil-Drey

La campagne 2005 dans les médias

Page 8



arbres repères et structures paysagères 2005
allée de saules argentés à Fresville

Quelques exemples de l'écho médiatique qu'a suscité la campagne 2005:

> La Gazette de la Manche / mercredi 6 juillet 2005 / "72 arbres distingués"

> Ouest France / lundi 25 juillet 2005 / "Tessy-sur-Vire : Deux cèdres de la commune labellisés Arbres remarquables"

> La Manche Libre / 28 août 2005 / "Ils sont uniques"

> COSEDIA Mag n°92, magazine d'informations municipales de Coutances / décembre 2005 / "arbres remarquables à Coutances"

> France 3 / 19/20 de Basse-Normandie / 7 juillet 2008 / "Les arbres remarquables de la Manche"

Historique des actions du c.a.u.e. pour la mise en valeur du patrimoine arboré de la Manche



affiche if

1997-2000 les ifs funéraires

Le c.a.u.e. de la Manche recense plus de 250 ifs funéraires dans le département de la Manche en partenariat avec le Conseil général. Il distribue à plus de 450 communes un jeune plant d'if destiné à marquer de manière symbolique le passage à l'an 2000.

> Publication d'une affiche, d'une brochure et réalisation d'une exposition.

2002-2005 les arbres remarquables

Le c.a.u.e. de la Manche engage le recensement des arbres remarquables de la Manche. Il recueille 320 signalements, étudie 170 arbres et en soumet 108 à l'avis d'un jury composé de professionnels et d'amateurs éclairés. 48 arbres ou groupes d'arbres sont alors labellisés en qualité d'arbres remarquables. 24 autres ont reçu une mention du jury.

La proclamation de l'édition 2005 a lieu le 1er juillet 2005, à la maison du département, en présence des propriétaires privés et publics des arbres.

> Publication d'une affiche et d'une brochure, dépôt d'un mémoire technique aux Archives départementales de la Manche.



brochures de la collections découverte du c.a.u.e.



extrait de l'exposition c.a.u.e. "if (taxus baccata L.) arbre éternel"

Les publications de l'édition 2005 sont consultables sur le site internet : www.caue50.fr/arbresremarquables

Vous y trouverez une somme d'articles parus dans le dossier central du Ricochet n°12, la liste complète des arbres distingués en 2005 et la brochure.

2008-2010 les arbres remarquables

Le c.a.u.e. de la Manche poursuit l'inventaire des arbres remarquables de la Manche en lançant une nouvelle (et dernière) campagne de recensement pour les prochaines décennies.



affiche arbres remarquables, label 2005



campagne de distribution d'ifs en 2000

Stéphanie Langevin, paysagiste conseiller



2, place Général de Gaulle

50000 Saint-Lô

t. 02 33 77 20 77

f. 02 33 77 20 80

site internet : www.caue50.fr

e-mail : courrier@caue50.fr

www.caue50.fr/arbresremarquables

arbresremarquables@caue50.fr